



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LES CELLULES SOUCHES ORGANISÉE PAR
LE CONSEIL PONTIFICAL DE LA CULTURE**

*Salle Clémentine
Samedi 12 novembre 2011*

*Eminence,
Chers frères évêques,
Excellences, éminents hôtes, chers amis,*

Je désire remercier le cardinal Gianfranco Ravasi, président du [Conseil pontifical de la culture](#), pour ses paroles cordiales et pour avoir organisé cette conférence internationale sur le thème *Cellules souches adultes: la science et l'avenir de l'homme et de la culture*. Je désire également remercier S.Exc. Mgr Zygmunt Zimowski, président du [Conseil pontifical pour la pastorale des services de la santé](#) et S.Exc. Mgr Ignacio Carrasco de Paula, président de l'[Académie pontificale pour la vie](#), de leur contribution à cet effort spécial. Une pensée reconnaissante particulière va aux nombreux bienfaiteurs dont le soutien a rendu possible cet événement. A cet égard, je désire exprimer la satisfaction du Saint-Siège pour tout le travail accompli par les diverses institutions pour promouvoir des initiatives culturelles et de formation en vue de soutenir une recherche au plus haut niveau sur les cellules souches adultes et d'étudier les implications culturelles, éthiques et anthropologiques de leur utilisation.

La recherche scientifique offre une opportunité unique d'explorer les merveilles de la vie, la complexité de la nature et la beauté particulière de la vie, y compris la vie humaine. Toutefois, étant donné que les êtres humains sont dotés d'une âme immortelle et sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, il existe des dimensions de l'existence humaine qui sont au-delà de ce que les sciences naturelles sont en mesure de déterminer. Si ces limites sont franchies, on court le grave danger que la dignité unique et l'inviolabilité de la vie humaine puissent être subordonnées

à des considérations purement utilitaristes. Toutefois, si ces limites sont en revanche respectées comme il se doit, la science peut apporter une contribution vraiment importante à la promotion et à la sauvegarde de la dignité de l'homme: en effet, c'est en cela que réside son utilité authentique. L'homme, l'agent de la recherche scientifique, sera parfois l'objet de cette recherche dans sa nature biologique. Malgré cela, sa dignité transcendante lui donne le droit de toujours rester le bénéficiaire ultime de la recherche scientifique et de ne jamais être réduit à devenir son instrument.

Dans ce sens, les bénéfices potentiels de la recherche sur les cellules souches adultes sont considérables, car celle-ci ouvre des possibilités de guérir des maladies dégénératives chroniques en réparant le tissu endommagé et en rétablissant sa capacité de se régénérer. L'amélioration que ces thérapies promettent, constituerait un pas en avant significatif dans la science médicale, en apportant une espérance renouvelée aux malades et à leurs familles. C'est pourquoi l'Eglise offre naturellement son encouragement à ceux qui sont engagés dans le déroulement et le soutien de recherches de ce genre, si elles sont conduites avec le respect dû au bien intégral de la personne humaine et au bien commun de la société.

Cette condition est de la plus haute importance. La mentalité pragmatique qui influence si souvent le processus décisionnel dans le monde d'aujourd'hui est déjà trop disposée à approuver tout instrument disponible pour obtenir l'objectif désiré, bien qu'il existe de multiples preuves des conséquences désastreuses de cette façon de penser. Lorsque l'objectif fixé est aussi désirable que la découverte d'une thérapie pour les maladies dégénératives, c'est une tentation pour les scientifiques et pour les responsables politiques d'ignorer toutes les objections éthiques et de poursuivre toute recherche qui semble offrir la perspective d'un succès. Ceux qui défendent la recherche sur les cellules souches embryonnaires dans l'espérance d'atteindre ce résultat commettent la grave erreur de nier le droit inaliénable à la vie de tous les êtres humains, à partir du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle. La destruction, ne serait-ce que d'une seule vie humaine, ne peut jamais être justifiée en termes du bénéfice qui pourrait de manière présumée en découler pour une autre vie. Toutefois, en général, aucun problème éthique n'apparaît lorsque les cellules souches sont issues des tissus d'un organisme adulte, du sang du cordon ombilical au moment de la naissance ou de fœtus qui sont morts de causes naturelles (cf. Congrégation pour la doctrine de la foi, instruction *Dignitas personae*, n. 32).

Il s'ensuit que le dialogue entre science et éthique est de la plus haute importance pour garantir que les progrès médicaux ne soient jamais accomplis à un prix humain inacceptable. L'Eglise contribue à ce dialogue en aidant à former les consciences selon la juste raison et à la lumière de la vérité révélée. En agissant ainsi, elle ne cherche pas à empêcher le progrès scientifique, mais au contraire, à le guider dans une direction qui soit véritablement féconde et bénéfique pour l'humanité. En effet, l'Eglise est convaincue que tout ce qui est humain, y compris la recherche scientifique, «non seulement est accueilli et respecté par la *foi*, mais est aussi purifié par celle-ci, élevé et perfectionné» (*ibid.*, n. 7). De cette manière, la science peut être aidée à servir le bien

commun de toute l'humanité, avec un égard particulier pour les plus faibles et les plus vulnérables.

En attirant l'attention sur les besoins de ceux qui sont sans défense, l'Eglise ne pense pas seulement aux enfants à naître, mais également à ceux qui ne peuvent pas avoir accès facilement à des traitements médicaux coûteux. La maladie ne fait pas de distinction entre les personnes et la justice demande que tout effort possible soit accompli pour mettre les fruits de la recherche scientifique à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, indépendamment de leurs possibilités économiques. Outre des considérations purement éthiques, il faut affronter des questions de nature sociale, économique et politique pour garantir que les progrès de la science médicale aillent de pair avec une offre juste et équitable des services de santé. Dans ce domaine, l'Eglise est en mesure d'offrir une assistance concrète à travers son vaste apostolat dans le domaine de la santé, actif dans de si nombreux pays dans le monde et avec une sollicitude particulière pour les besoins des pauvres du monde.

Chers amis, en concluant mes considérations, je désire vous assurer de mon souvenir spécial dans la prière et je vous confie tous à l'intercession de Marie, *Salus infirmorum*, vous qui travaillez avec tant d'ardeur pour apporter la guérison et l'espérance à ceux qui souffrent. Je prie afin que votre engagement dans la recherche sur les cellules souches adultes apporte de grandes bénédictions pour l'avenir de l'homme et un enrichissement authentique à sa culture. A vous, à vos familles et à vos collaborateurs, ainsi qu'à tous les patients qui peuvent bénéficier de votre généreuse compétence et des résultats de votre travail, je donne volontiers de tout cœur ma Bénédiction apostolique. Merci beaucoup!